

Autorisation de conduite Pont Roulant R423

Objectif :

- Conduire en sécurité des équipements de levage

Public :

- Conducteurs de ponts roulants

Pré-requis : Aptitude médicale à la conduite des ponts roulants

Modalités d'admission et de recrutement : Tests de positionnement et entretien de motivation.

Contenu :

✓ **ACCUEIL**

- Accueil, présentation des objectifs de la formation, connaissance de l'environnement professionnel

✓ **FORMATION THEORIQUE**

- Réglementation, sécurité et responsabilité, instances et organismes de prévention
- Classification et connaissance des ponts
- Les modes de commande
- Les équipements de prise de charge et accessoires de levage (élingues, pinces, aimants)
- Stabilité de la charge
- Utilisation en sécurité, opérations de maintenance de premier niveau

✓ **FORMATION PRATIQUE**

- Utilisation en sécurité à vide, en charge, en marche avant et arrière
- Maîtrise du balancement
- Vérification de l'adéquation du pont à la manutention envisagée
- Identification masse globale des charges, centre de gravité, encombrement
- Elingage de charges
- Utilisation accessoires de levage
- Exécution gestes de commandement
- Opérations de prise et de fin de poste

Moyens pédagogiques : Alternance d'apports théoriques et de mise en situation pratique

Moyens techniques : Ordinateur, vidéoprojecteur, pont roulant, EPI, élingues (formation intra entreprise)

Moyens d'encadrement : Formateur professionnel expérimenté à la conduite des ponts roulants

Modalités d'évaluation : Evaluation théorique (QCM) et pratique (exercices de vérification, positionnement, circulation, conduite, manoeuvre et maintenance)

Qualité : Le suivi de l'avancement de la formation est réalisé à l'aide du tableau de suivi de l'avancement du parcours.

Validation : L'attestation de formation remise aux participants en fin de formation mentionnera la réussite ou l'échec aux évaluations théoriques et pratiques. L'employeur pourra en conséquence délivrer, ou non, l'autorisation interne d'utilisation du pont roulant

Durée : 7 heures

Dates : A convenir